République Française
Département
MARNE

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Tilloy et Bellay
séance du 10/12/2024

Date de la convocation 04/12/2024 **Date d'affichage** 04/12/2024	L'an 2024 et le 10 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian CARBONI, Maire.
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 11 En exercice : 10 Votants : 9	Présents : M. CARBONI Christian, Maire, Mme CHASSAING Angélique, MM. : CACHIER Pascal, LE ROUX Florian, MICHEL Jean-Baptiste, RAGOUILLIAUX Olivier, TESTI Christophe, Absents : Mme DAVERDON Marie M. LALLEMANT Freddy ayant donné pouvoir à M. Christian CARBONI Mme PARISOT Mélissa ayant donné pouvoir à M. CACHIER Pascal Secrétaire : M. Christophe TESTI
Réf : 2024-12-02 **A l'unanimité** Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0	**Objet de la délibération** : **Tarifs des columbariums et dispersion des cendres dans le cimetière communal** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Suite à l'installation d'un monument comprenant 6 cases de columbarium et un espace de dispersion des cendres, il est nécessaire de fixer les tarifs d'une concession dans un columbarium et de la dispersion des cendres. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE De fixer les tarifs comme suit : - 1 000€ pour une concession dans un columbarium pour une durée de 30 ans - 100 € pour le renouvellement de la concession du columbarium pour une durée de 30 ans - 50 € pour la dispersion des cendres
	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme En mairie Le Maire Christian CARBONI Christian CARBONI Christian CARBONI 2024.12.11 10:21:54 +0100 Ref:7783221-11681416-1-D Signature numérique le Maire

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 11/12/2024 à 10h52
Réference de l'AR : 051-215105313-20241210-2024_12_02-AR
Publié le 11/12/2024 ; Affiché le 11/12/2024 ; Rendu exécutoire le 11/12/2024